

les états que les individus, empêchoit qu'on n'ouvrît les yeux sur le principe certain de tant de calamités. La confusion devint, à la fin, si générale, que ce qu'on appelle le nouveau royaume de Grenade fut détaché, en 1718¹⁶², de cette gigantesque domination. Elle restoit encore beaucoup trop étendue; & le ministère l'a de nouveau restreinte, en 1776, en formant d'une partie du diocèse de Cusco, de tout celui de la Paz, de l'archevêché de la Plata, des provinces de Santa-Cruz de la Sierra, de Cuyo, du Tucuman, du Paraguay une autre vice-royauté, dont le siège est à Buenos-Aires¹⁶³. Le gouvernement ne tardera pas, sans doute, à régler le sort de ces singulières missions, que les louanges de ses panégyristes, que les satyres de ses détracteurs rendirent également célèbres.¹

XIV. Principes sur lesquels les Jésuites fondèrent leurs missions du Paraguay¹⁶⁴.¹

277

[1] ²On dévastoit l'Amérique depuis un siècle, lorsque les Jésuites y portèrent cette infatigable activité, qui les avoit fait si singulièrement remarquer dès leur origine. Ces hommes entreprenans ne pouvoient pas rappeler du tombeau les trop nombreuses victimes qu'une aveugle férocité y avoit malheureusement plongées; ils ne pouvoient pas arracher aux entrailles de la terre les timides Indiens que l'avarice des conquérans y faisoit tous les jours descendre¹⁶⁵. Leur tendre sollicitude se tourna vers les sauvages que leur vie errante avoit jusqu'alors soustraits au glaive, à la tyrannie¹⁶⁶. Le plan¹⁶⁷ étoit de les tirer de leurs forêts & de les rassembler en corps de nation, mais loin des lieux habités par les oppresseurs du nouvel hémisphère. Un succès, plus ou moins grand, couronna ces vues dans la Californie, chez les

162. Plus précisément en 1717, et définitivement en 1737-1739.

163. La vice-royauté de La Plata.

164. Les chapitres 14-17 de H80, livre VIII, sont repris en 1788 par Démecurier dans l'article PARAGUAY de l'*Encyclopédie méthodique. Économie politique et diplomatique*, t. III, p. 521-526. Sur l'histoire des missions jésuites du Paraguay, voir l'article PARAGUAY du *Diccionario histórico de la Compañía de Jesús*, dir. Charles O'Neil et Joaquín Ma. Domínguez, Roma, Institutum Historicum, S. I., et Madrid, Universidad Pontificia Comillas, 2001, t. IV, p. 3032-3038. Sur les débats philosophiques et politiques sur ces missions, voir Girolamo Imbruglia, *L'invenzione del Paraguay*, Napoli, Bibliopolis, 1983.

165. Au XVIII^e siècle, l'opposition des conquérans espagnols et des missionnaires jésuites est souvent évoquée au profit de ces derniers. Voir Montesquieu, *De l'esprit des lois*, livre IV, chap. 6: « Il est glorieux pour elle d'avoir été la première qui ait montré dans ces contrées l'idée de religion jointe à celle de l'humanité. En réparant les dévastations des Espagnols, elle a commencé à guérir une des grandes plaies qu'ait encore reçues le genre humain. » Mais aussi Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 154, OC, t. XXVIA, p. 299-300: « mais l'établissement dans le Paraguay par les seuls jésuites espagnols, paraît à quelques égards le triomphe de l'humanité: il semble expier les cruautés des premières conquérans. »

166. Voir Diderot, H80, t. II, livre IX, chap. 6, § 3, p. 374 (« Contributions », n° 135; PD, p. 156): « Si quelqu'un doutait de ces heureux effets de la bienfaisance et de l'humanité sur des peuples sauvages, qu'il compare les progrès que les jésuites ont faits, en très peu de temps, dans l'Amérique Méridionale, avec ceux que les armes et les vaisseaux de l'Espagne et du Portugal n'ont pu faire en deux siècles. »

167. *Hist. voyages*, t. XIV, p. 81, parle d'un « projet de République Chrétienne ». Par ailleurs, les jésuites eux-mêmes avoient toujours affirmé avoir créé leurs missions dans une perspective politique et religieux (compatible avec l'autorité espagnole). Voir, à titre d'exemple, la lettre du P. Jean Venant Bouchet, *Lettres édifiantes*, t. XIII, p. 253-255; Linguet, *Histoire impartiale*, t. II, p. 242.

Moxos¹⁶⁸, pendant, aucune le Paraguay¹⁷ gouverner

168. Voir no 235: « On entre l'Amérique [...] de la Sierra, on (la Zone Torride limites. » (p. 18 p. 142-157. Voir M. Barnadas, C 169. Voir l'« Méridionale ap de l'latitude aust sainte Croix de l Nord cette Nati confine avec l'ai las misiones de los dans Lettres édifi 170. Pour le 171. Depuis guay, fondées en ecclésiastique o régime de la co Paraquariae, soc depuis le début ment lors de la taires (notamm tidanesimo felice n poursuivant la t à la suite de Mo après 1753 et les 172. Ce par Raynal; selon F une opération i Incas servait, à le despotisme p 1767) t. I). Ces : le parallèle de l part; en réfutan comme dans la l'égalité des cor antagonistes se Paraguay et Sp: tout en indiqua constant de mai perspective de l 173. D'autre par naires en Améri aider, & les regu & priuileges, et

Moxos¹⁶⁸, parmi les Chiquites¹⁶⁹, sur l'Amazone & dans quelques autres contrées¹⁷⁰. Cependant, aucune de ces institutions ne jeta un aussi grand éclat que celle qui fut formée dans le Paraguay¹⁷¹; parce qu'on lui donna pour base les maximes que suivoient les incas dans le gouvernement de leur empire & dans leurs conquêtes¹⁷².

168. Voir notamment l'abrégée d'une relation espagnole du P. Cyprien Baraze, *Lettres édifiantes*, t. X, p. 186-235: « On entend par la Mission des Moxes un assemblage de plusieurs différentes Nations d'Infidèles de l'Amérique [...]. Ces Peuples habitent un Pais immense, qui se découvre à mesure qu'en quittant Sainte-Croix de la Sierra, on costoye une longue chaisne de montagnes escarpées, qui vont du Sud au Nord. Il est situé dans la Zone Torride, & s'étend depuis 10. jusqu'à 15. degré de latitude Méridionale. On en ignore entièrement les limites. » (p. 186-187). La lettre de Baraze est reprise dans Rousselot de Surgy, *Mémoires géographiques*, t. IV, p. 142-157. Voir aussi Francisco Javier Eder, *Breve descripción de las reducciones de Mojos* (1772), trad. et éd. Josep M. Barnadas, Cochabamba, Historia Boliviana, 1985.

169. Voir l'« Estat des missions des PP. Jésuites de la province du Paraguay parmi les Indiens de l'Amérique Meridionale appelez Chiquites », *Lettres édifiantes*, t. XII, p. 1-55: « Les Chiquites [...] sont entre le 16. degré de latitude australe, & le tropique du Capricorne: ils ont à l'Occident la Ville de S. Laurent & la Province de sainte Croix de la Sierra, & s'estendent vers l'Orient environ cent quarente lieuës jusqu'à la rivière Paraguay. Au Nord cette Nation est terminée par les montagnes des Tapacures qui la separent de celle des Moxes, su Sud elle confine avec l'ancienne Ville de sainte Croix » (p. 1-2). Voir aussi Juan Patricio Fernández, *Relación historial de las misiones de los Indios, que llaman Chiquitos*, Madrid, Manuel Fernández, 1726, dont les extraits sont reproduits dans *Lettres édifiantes*, t. XXV, p. 1-223.

170. Pour les missions sur les rives de l'Amazone, voir Raynal, livre IX, chap. 11, ¶ 13-21.

171. Depuis le XVII^e siècle, les jésuites ont largement contribué à la mythification des missions du Paraguay, fondées en 1609-1610, où les néophytes, à l'abri de l'*encomienda* et de la soumission directe à l'hierarchie ecclésiastique ou administrative de l'empire colonial, mèneraient une vie communautaire heureuse, sous un régime de la communauté des biens. Voir par exemple Nicolas Du Toict, dit Del Techo, *Historia provinciae Paraquariae, societatis Jesus, Leodii, J. M. Hovii*, 1678. Cependant, les missions subissent de fortes contestations depuis le début du XVIII^e siècle, tant de la part des autorités ecclésiastiques ou administratives locales (notamment lors de la *Secunda Revolución comunera del Paraguay* de 1721-1735), que de la part des cours métropolitaines (notamment lors de la Guerre des Guaranis de 1753-1756). Muratori, *Relation* (l'original italien, *Il Cristianesimo felice nelle missioni de' padri delle Compagnia di Gesù*, paraît en 1743) prend la défense des missions, en poursuivant la tradition de la mythification. Les philosophes français s'engagent massivement dans les débats à la suite de Montesquieu et de Voltaire, dans la période où les jésuites se voient expulsés des pays catholiques après 1758 et les missions abolies en 1768.

172. Ce parallèle entre l'empire des Incas et les missions du Paraguay est « une idée très heureuse » de Raynal, selon Roubaud, *Histoire générale*, t. V, p. 466. En présentant ce parallèle, Raynal procède en effet à une opération ingénieuse concernant le débat économique-politique de son temps. D'une part, l'empire des Incas servait, à côté du « Despotisme de la Chine » (*Éphémérides*, 1767, t. III-VI), de « modèle » pour illustrer le despotisme physiocratique des lois naturelles, dans Quesnay, « Gouvernement des Yncas » (*Éphémérides*, 1767, t. I). Ces articles de Quesnay inspirent Raynal, livre I, chap. 20 et livre VII, chap. 6, respectivement. Sur le parallèle de l'empire des Incas et de l'empire chinois dans Raynal, voir aussi, livre VII, chap. 6, ¶ 5. D'autre part, en réfutant l'idée physiocratique de « despotisme légal », Mably trouvait dans les missions du Paraguay, comme dans la Sparte de Lyncurque, un des exemples historiques où l'idéal de la communauté des biens et de l'égalité des conditions aurait été réalisé (*Doutes*, lettre I, p. 9-10). Les deux paradigmes économique-politiques antagonistes se trouvent superposés à cet endroit. Raynal s'inspire sans doute de Montesquieu qui compare Paraguay et Sparte pour rendre hommage à l'égalité des conditions réalisée en l'absence de la propriété privée, tout en indiquant par ailleurs l'affinité de Sparte démocratique et de la Chine despotique quant à leur souci constant de maintenir l'unité des lois, des mœurs et des manières – ce qui est contraire à la liberté civile dans la perspective de Montesquieu (*De l'esprit des lois*, livre IV, chap. 6 et livre XIX, chap. 16).

D'autre part, Raynal évoque probablement ici le précepte établi par José de Acosta à l'usage des missionnaires en Amérique, suivant lequel il faut connaître « ces lois, coustumes, & police des Indiens [...] afin de leur aider, & les regir par les mesmes loix & coustumes, attendu qu'ils doiuent estre gouvernez selon leurs coustumes & priuileges, entant qu'ils ne contreuiennent à la loy de Christ, & de sa sainte Eglise » (*Hist. nat.*, livre VI,

[2] Les descendans de Manco-Capac¹⁷³ se rendoient sur leurs ³frontières avec des armées qui⁴ savoient du moins obéir, combattre ensemble, se retrancher; & qui, avec des armes offensives, meilleures que celles des sauvages, avoient des boucliers & des armes défensives, que leurs ennemis n'avoient pas. Ils proposoient à la nation qu'ils vouloient ajouter à ⁴leur domaine d'adopter⁴ leur religion, leurs loix & leurs ⁵mœurs. Ces invitations étoient ordinairement rejetées. De nouveaux députés, plus pressans que les premiers, étoient envoyés. Quelquefois on les massacroit, & on fondoit inopinément sur ceux qu'ils représentoient. Les troupes provoquées avoient assez généralement la supériorité: mais elles s'arrêtoient au moment de la victoire & traitoient leurs prisonniers avec tant de douceur, qu'ils alloient faire aimer de leurs compagnons un vainqueur humain. Il n'arriva guère qu'une armée Péruvienne attaquât la première; & il arriva souvent⁵ qu'après avoir ⁶vu ses⁶ soldats massacrés, qu'après avoir éprouvé la perfidie des barbares, l'inca ne permettoit pas encore les hostilités¹⁷⁴.

[3] Les Jésuites, qui n'avoient point d'armée, ⁷se bornèrent à⁷ la persuasion¹⁷⁵. ⁸Ils s'enfonçoient dans⁸ les forêts pour ⁹chercher des sauvages⁹; & ils ¹⁰les déterminèrent à¹⁰ renoncer à leurs habitudes, à leurs préjugés, pour embrasser une religion à laquelle ces ¹¹peuples ne comprenoient rien,¹¹ & pour goûter les douceurs de la société qu'ils ne connoissoient pas.

[4] Les incas avoient encore un avantage sur les Jésuites, c'est la nature de ¹²leur culte qui¹² parloit aux sens. Il est plus aisé de faire adorer le soleil¹⁷⁶, qui ¹³semble révéler lui-même

chap. 1, p. 275). D'après cette idée d'« accommodation », il n'est pas difficile de réinterpréter le culte, la « théocratie » ou la tripartition de la propriété foncière dans les missions paraguayennes suivant le modèle de l'empire des Incas. D'autant plus que les Incas et les missionnaires jésuites représentent aux yeux de l'historien les agents principaux de la « législation » (au sens de la fondation d'une communauté politique), ou de la « civilisation des sauvages » en Amérique.

173. Premier roi mythique des Incas, fondateur de la ville de Cusco. Voir Raynal, livre VII, chap. 6, ¶ 1, qui s'appuie sur Garcilaso de la Vega, *Commentaire royal*, livre I, chap. 17, p. 81-83. « Manco » est un nom propre alors que « Capac » signifie « Riche non pas en bien de fortune [...], mais bien en trésors d'esprit, de compassion, de clémence, de courtoisie, de libéralité, de justice, & de bonnes œuvres envers les pauvres. [...] Capac [...] signifie encore riche & puissant en armes » (*Commentaire royal*, livre I, chap. 24, p. 113).

174. Narration résumant Garcilaso de la Vega, *Commentaire royal*, livre II, chapitre 18-20, p. 218-234. Voir aussi Quesnay, « Gouvernement des Yncas », *Éphémérides*, 1767, t. I, p. 44.

175. Refuser d'avoir recours aux armes, et privilégier la prédication, donc aussi la persuasion comme moyen d'évangélisation, c'était un des principes fondamentaux de la missiologie jésuitique en Amérique, même si cela n'excluait pas la légitimité de la défense armée dans les pays des barbares infidèles. Voir, José de Acosta, *De procuranda indorum salute*, livre II, notamment chap. 2 et 8. C'est suivant ces principes que les jésuites s'apprentent à apprendre les langues des pays qu'ils se proposaient d'évangéliser. Ainsi, Muratori insiste sur la dimension « rhétorique » voire « poétique » de l'entreprise des missionnaires du Paraguay, qu'il compare volontiers aux législateurs mythiques (évoqués par Cicéron, *De inventione*, I, 2 ou par Horace, *Arts poetica*, l. 392 et suiv.) qui, par la vertu de leur discours, ont su « civiliser les peuples sauvages dont l'Europe et l'Asie étoient alors remplis » (*Relation*, chap. 6, p. 80-81). C'est cette même méthode « rhétorique » que tournent en dérision Gordon, *Discours sur Salluste*, t. II, p. 237-262, et Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 154, *OC*, t. XXVIIA, p. 300.

176. Voir aussi Raynal, livre VII, chap. 6, ¶ 4-6 et notes. Selon Garcilaso de la Vega, *Commentaire royal*, livre II, chap. 1, p. 127-132, Manco Capac et Ocello Huaco ont commencé par apprendre aux Indiens les arts utiles pour une vie sédentaire en famille, puis la « Loy naturelle » et les leçons pour « vivre bien moralement », avant de leur donner une « Idolatrie, leur commandant d'adorer pour principal Dieu le Soleil » (p. 127). La mise en relation entre l'action législative et la religion dans le gouvernement du Pérou se trouve dans l'*Encyclopédie* à l'article CHRISTIANISME: « L'histoire du Pérou dit que Manco-Capac & Coya-Mama, sœur & femme de Manco Capac, fondateurs de l'empire des Incas, se donnoient l'un pour fils & l'autre pour fille du Soleil, envoyés par leur père pour retirer les hommes de leur vie sauvage, & établir parmi eux l'ordre & la police ». Notons que le parallèle entre le christianisme et le culte incaïque du soleil est déjà établi par Lafitau, *Mœurs des sauvages Amériquains*, t. I, p. 427-428.

sa divinité aux r
Aussi¹⁴ les miss
vages; avant de j
avoir fait des ho
biens qu'on leu
les rendre heure
[5] La divisio
particuliers¹⁷; l
aux¹⁸ belles acti
les fêtes mêlées
contre l'oisiveté
législation des i
[6] Les inc
dispensoit des p
étoient belles²⁴
sévéres²⁵ dans c
les châtimens; c
[7] A l'exem

177. Voir *Hist.*
178. Cette for
par les missionnai
Mémoires géographi
Chrétiens». Voir a
Sepp, t. XI, p. 39;
Acosta, *Hist. nat.*,
puis après à estre
celle qu'elle était p
coloniaux dans le
d'accueillir en Gu
de sédentarisation
repris dans Rayna
179. Pour l'em
Commentaire royal
missions du Parag
la terre entre les fi
la communauté
Rödero, « Mémoi
XXI, p. 349-351
180. Dans *H7*,
était cohérent ave
de l'empire des In
la lettre du P. Bou
181. Voir la let
XXV, p. 49. Cf.
182. Pour l'ex
accusés d'exercer
touchant les pères j
dans *Essai sur les n*
globédie; De Pauv

sa divinité aux mortels, qu'¹³ de leur persuader nos dogmes & nos mystères inconcevables¹⁷⁷. Aussi ¹⁴les missionnaires eurent-ils la ¹⁴sagesse de civiliser, jusqu'à un certain point, les sauvages, avant de penser à les convertir. ¹⁵Ils n'essayèrent d'en ¹⁵faire des chrétiens, qu'après en avoir fait des hommes¹⁷⁸. A peine ¹⁶les eurent-ils rassemblés, qu'ils les firent jouir de tous les biens qu'on leur avoit promis. Ils leur firent embrasser¹⁶ le christianisme, quand, à force de les rendre heureux, ils les avoient rendus dociles.

[5] La division des terres en trois parts¹⁷⁹, ¹⁷pour les temples, pour le public & pour les particuliers¹⁷; le travail pour les orphelins, les vieillards & les ¹⁸soldats; le prix accordé aux¹⁸ belles actions; l'inspection ou la ¹⁹censure des mœurs¹⁹; le ressort de la bienveillance; les fêtes mêlées aux ²⁰travaux; les²⁰ exercices militaires; la subordination; les précautions contre l'oisiveté; le respect pour la ²¹religion¹⁸⁰ & les vertus: tout ce qu'on admiroit dans la législation des incas se retrouva au Paraguay ou y fut même perfectionné.²¹

[6] ²²Les incas & les Jésuites avoient également établi un ordre qui prévenoit les crimes & dispensoit des punitions. Rien n'étoit si²² rare au Paraguay ²³que les délits.²³ Les mœurs ²⁴y étoient belles²⁴ & pures par des moyens encore plus doux qu'au Pérou. Les ²⁵loix avoient été sévères²⁵ dans cet empire; elles ne ²⁶le furent pas²⁶ chez les Guaranis. On ²⁷n'y craignoit pas les châtimens; on n'y craignoit que sa conscience¹⁸¹.²⁷

[7] A l'exemple des incas, les ²⁸Jésuites avoient établi²⁸ le gouvernement théocratique¹⁸²;

177. Voir *Hist. voyages*, t. XIII, p. 552, et Frézier, *Relation du voyage*, p. 240-241.

178. Cette formule qui était le fondement même de la missiologie jésuitique, est fréquemment employée par les missionnaires européens du XVII^e siècle. Elle se trouve presque textuellement dans Rousselot de Surgy, *Mémoires géographiques*, t. IV, p. 18: «ils commencèrent par en faire des hommes avant d'essayer de les rendre Chrétiens.» Voir aussi, dans *Lettres édifiantes*, la lettre du P. Bouchet, t. XIII, p. 254-255, et la lettre d'Antoine Sepp, t. XI, p. 392, ainsi que dans Charlevoix, *Histoire du Paraguay*, livre I, t. I, p. 5. L'idée remonte jusqu'à Acosta, *Hist. nat.*, livre VII, chap. 2, p. 316: «il est nécessaire de les enseigner premièrement à estre hommes, puis après à estre Chrestiens». Après la guerre de Sept Ans, la méthode de la «civilisation des sauvages», telle qu'elle était pratiquée par les jésuites en Amérique fut une source d'inspiration pour les administrateurs coloniaux dans leurs réflexions sur l'établissement d'une nouvelle colonie. En 1767, Rudolf Bessner propose d'accueillir en Guyane les jésuites espagnols et portugais chassés de l'Amérique, et d'adopter leur méthode de sédantarisation des sauvages, dans le «Précis sur les Indiens» (AN, Colonies, F3 95, f. 74-77): ce projet est repris dans Raynal, livre XIII, chap. 10, ¶ 3-7.

179. Pour l'empire des Incas, voir Raynal, livre VII, chap. 6, ¶ 19-23, qui s'appuie sur Garcilaso de la Vega, *Commentaire royal* et sur Quesnay, «Gouvernement des Yncas» (voir les notes des alinéas indiqués). Pour les missions du Paraguay, voir, dans *Lettres édifiantes*, la lettre du P. Sepp, t. XI, p. 416 et suiv. (le partage égal de la terre entre les familles au moment de la fondation d'une réduction); la lettre du P. Bouchet, t. XIII, p. 248 (la communauté des biens) et p. 264 (la tripartition de la récolte et d'autres productions); et le P. Gaspard Rodero, «Mémoire apologétique des missions établies par les PP. jésuites dans la province de Paraguay», t. XXI, p. 349-351 (la tripartition des semences).

180. Dans H74 on lisait «et les loix, l'union de l'autorité politique et religieuse dans les mêmes mains», qui était cohérent avec l'image du système théocratique des missions jésuites au Paraguay. Sur la police intérieure de l'empire des Incas, voir Raynal, livre VII, chap. 6, ¶ 8-18. Sur celle des missions du Paraguay, voir notamment la lettre du P. Bouchet, *Lettres édifiantes*, t. XIII, p. 251-252, et Muratori, *Relation*, chap. 7 et 16.

181. Voir la lettre du P. Bouchet, *Lettres édifiantes*, t. XIII, p. 247-248, et notamment la lettre du P. Fernández, t. XXV, p. 49. Cf. aussi Muratori, *Relation*, chap. 7, p. 103.

182. Pour l'empire des Incas, voir Raynal, livre VII, chap. 6, ¶ 4-7. Les jésuites du Paraguay ont été souvent accusés d'exercer l'«oppression», voire le «despotisme» sur les néophytes au nom de la religion. Voir, *Mémoire touchant les pères jésuites*, p. 5-6, et Gordon, *Discours sur Salluste*, t. II, p. 256-257. Voltaire va dans le même sens dans *Essai sur les mœurs*, VI, chap. 154, OC, XXVIA, p. 303-304. Voir aussi, Jaucourt, article PARAGUAY de l'*Encyclopédie*; De Pauw, *Recherches philosophiques sur les Américains*, lettre IV, «sur le Paraguay», t. II, p. 356-357; et

279 mais avec un avantage particulier à la religion ²⁹chrétienne: c'étoit la confession¹⁸³. Dans le Paraguay, elle conduisoit le ²⁹coupable aux pieds du magistrat. C'est-là que, loin de pallier ses crimes, le repentir les ³⁰lui faisoit aggraver. ³⁰Au lieu d'éluder sa peine, ³¹il venoit la ³¹demande à genoux¹⁸⁴. Plus ³²elle étoit sévère & publique, plus elle rendoit le calme à la conscience. Ainsi ³²le châtement qui, par-tout ailleurs, effraie les ³³coupables, faisoit ici ³³leur consolation, en étouffant les remords par l'expiation¹⁸⁵. Les peuples du ³⁴Paraguay n'avoient point de loix civiles, parce qu'ils ne connoissoient point de propriété¹⁸⁶; ils n'avoient point de loix criminelles, parce que chacun s'accusoit & se punissoit volontairement: toutes leurs loix étoient des ³⁴préceptes de religion¹⁸⁷. Le meilleur de tous les gouvernemens, ³⁵s'il étoit possible qu'il se maintînt dans sa pureté, ³⁵³⁶seroit la théocratie¹⁸⁸: mais il faudroit que la religion n'inspirât que les devoirs de la société; n'appellât crime, que ce qui blesse les droits naturels de l'humanité; ne substituât pas, dans ces préceptes, des prières aux travaux, ³⁶de vaines ³⁷cérémonies de culte à ³⁷des œuvres de charité, des ³⁸scrupules à ³⁸des remords ³⁹fondés¹⁸⁹. Il n'en étoit pas tout-à-fait ainsi au Paraguay. Les missionnaires Espagnols y

Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, article THEOCRATIE, OC, t. XLIII, p. 366: « Les premiers incas, en se disant descendants en droite ligne du soleil, établirent une théocratie; tout se faisait au nom du soleil ».

183. Avec la confession, Raynal valorise ici une pratique religieuse dont Voltaire avait dénoncé la perversion par l'Église dans l'article CONFESION, *Questions sur l'Encyclopédie*, OC, t. XL, p. 162-178. Héliétius, *De l'homme*, sect. VII, chap. 5, t. II, p. 242, y trouvera l'instrument politique par excellence des jésuites pour manipuler les hommes publics.

184. Attitude mentionnée par Bougainville, *Voyage*, t. I, p. 185.

185. Voir sur ce terme l'article EXPIATION (*Théologie*) de l'*Encyclopédie*: « C'est l'action de souffrir la peine décernée contre le crime, & par conséquent d'éteindre la dette ou de satisfaire pour une faute; ainsi l'on dit qu'un crime est expié par l'effusion du sang de celui qui l'a commis ».

186. Les principes des missions jésuites développés ici se retrouvent notamment dans Linguet, *Histoire impartiale*, t. II, p. 245-253, qui a peut-être servi de source à Raynal. En comparant les missions du Paraguay à la Sparte de Lycurgue et à la colonie de la Pennsylvanie, Montesquieu, *De l'esprit des lois*, livre IV, chap. 6, remarquait: « Ceux qui voudront faire des institutions pareilles établiront la communauté des biens de la République de Platon ». De sa part, Mably, *Doutes*, lettre I, p. 9, lance contre Le Mercier de La Rivière: « Vous savez que les Missionnaires [...] ont formé une Société dont tous les biens sont communs. Chaque habitant est destiné, suivant ses talens, ses forces, & son âge, à une fonction utile; & l'Etat, Propriétaire de tout, distribue aux particuliers les choses dont ils ont besoin ».

187. Ceci avait été l'interprétation implicite et donc négative qu'en avait donnée Montesquieu dans *De l'esprit des lois*, livre IV, chap. 6, et livre XIX, chap. 16-19 (sur Sparte et la Chine).

188. Cette appréciation positive de la théocratie se trouve entre autres chez François Quesnay, « Despotisme de la Chine », *Éphémérides*, 1767, t. V, p. 5-61 et t. VI, p. 5-75, entre autres p. 22. Diderot ira dans le sens contraire: « la théocratie ou le despotisme sacré, la plus cruelle et la plus immorale des législations », dans Raynal, livre XIX, chap. 1, ¶ 5; voir « Contributions » du t. IV; *PD*, p. 3. L'*Encyclopédie* donnait une image très négative de la théocratie, notamment dans les articles rédigés par Boulanger et par d'Holbach. Voir, respectivement, les articles ÉCONOMIE et THÉOCRATIE.

189. Il faut rappeler la thèse de Rousseau, selon laquelle « Les hommes n'eurent point d'abord d'autres Rois que les Dieux, ni d'autre Gouvernement que le Théocratique », dans *Du contrat social*, livre IV, chap. 8, OC, t. III, p. 460. Chez Rousseau, les réflexions sur la religion civile étaient élaborées en étroite connexion avec celles qui concernent le Législateur. Mais Raynal semble lier ce point de vue à celui de Voltaire, qui revendique l'universalité de la théocratie dans le sens du culte consacré aux lois naturelles: « La théocratie devrait être partout: car tout homme, ou prince, ou batelier, doit obéir aux lois naturelles et éternelles que Dieu lui a données », dans l'article THEOCRATIE des *Questions sur l'Encyclopédie*, OC, t. XLIII, p. 366. Ce point de vue voltairien permet à Raynal d'épouser la thèse de Quesnay, citée dans la note précédente.

avoient beau-
fit-on jamais a

[8] Il ⁴⁰y e
avoit dans Cu
même ⁴²ignoi
dans des mag
avoit travaillé
⁴³magistrats é
[9] Il ⁴⁶n'y
où les ⁴⁷homi
premier.

[10] Les in
reil imposant
ornés que le p
réellement for
qui parloient :
ces lieux sacré

190. Raynal
crimé à la Socié
de gouverner les
Linguet, *Histoir*

191. Les pro
notamment ¶ 31

t. I, p. 545 et M
Charpentiers, d
Peintres mêmes

192. Raynal
nément civil des
Indiens, « Les a

eux-mêmes la Ju
à ce que person
« liberté » répu

l'Encyclopédie, J;
neur; mais ils d
c'est-à-dire, je p

et Juan, *Voyage h*
t. II, p. 44-45, q
193. Raynal
Incas, sur le coi
La magnificenco
t. XIII, p. 263, e
les pères jésuites, j
ranis pour la m
p. 118-124, et C

avoient beaucoup trop porté leurs idées, leurs usages monastiques. Cependant, peut-être ne fit-on jamais autant³⁹ de bien aux hommes, avec si peu de mal¹⁹⁰.

[8] Il⁴⁰ y eut plus⁴⁰ d'arts & de commodités dans les républiques des Jésuites qu'il n'y en avoit dans Cusco même, & il⁴¹ n'y eut pas⁴¹ plus de luxe. L'usage de⁴² la monnoie y étoit même⁴² ignoré. L'horloger, le tisserand, le serrurier, le⁴³ tailleur déposoient leurs⁴³ ouvrages dans des magasins⁴⁴ publics¹⁹¹. On leur donnoit tout ce qui leur étoit nécessaire : le laboureur avoit travaillé pour eux. Les religieux instituteurs veilloient sur⁴⁴ les besoins de tous avec des⁴⁵ magistrats élus⁴⁵ par le peuple même¹⁹².

[9] Il⁴⁶ n'y avoit point⁴⁶ de distinction entre les états ; & c'est la seule société sur la terre où les⁴⁷ hommes aient joui de⁴⁷ cette égalité qui est le second des biens : car la liberté est le premier.

[10] Les incas & les Jésuites ont fait également respecter la religion par la pompe & l'appareil imposant du culte⁴⁸ public. Les temples du soleil étoient aussi bien construits, aussi bien ornés que le permettoit l'imperfection des arts & des matériaux. Les églises du Paraguay sont réellement fort belles. Une musique qui alloit au cœur, des cantiques touchans, des peintures qui parloient aux yeux, la majesté des cérémonies : tout attiroit, tout retenoit les Indiens dans ces lieux sacrés, où le plaisir se confondoit pour eux avec la piété^{193, 48}.

190. Raynal suit notamment Montesquieu, *De l'esprit des lois*, livre IV, chap. 6 : « On a voulu en faire un crime à la Société, qui regarde le plaisir de commander comme le seul bien de la vie ; mais il sera toujours beau de gouverner les hommes en les rendant heureux. » Voir aussi Brosses, *Hist. des navigations*, livre I, t. I, p. 18, et Linguet, *Histoire impartiale*, livre IX, chap. 12, p. 242.

191. Les progrès des arts et du luxe dans l'empire des Incas sont mis en doute par Raynal, livre VII, chap. 6, notamment § 31. Pour les missions du Paraguay, voir Ulloa et Juan, *Voyage historique de l'Amérique Méridionale*, t. I, p. 545 et Muratori, *Relation*, chap. 15, p. 183-184 : « On trouve maintenant dans toutes les Peuplades des Charpentiers, des Maçons, des Serruriers, des Tisserands, des Sculpteurs, des Architectes, des Doreurs, des Peintres mêmes & des Graveurs, qui tous s'efforcent à l'envi de se perfectionner dans leur art. »

192. Raynal suit Muratori, *Relation*, chap. 15, p. 172-173, qui donne des précisions suivantes sur le gouvernement civil des réductions : hormis le « corrégidor royal » nommé par le gouverneur de la province parmi les Indiens, « Les autres Officiers sont choisis par les Indiens mêmes. [...] Aussi ce sont les Indiens qui administrent eux-mêmes la Justice, et qui gouvernent les Peuplades. [...] D'ailleurs, les Missionnaires [...] veillent sans cesse à ce que personne n'abuse du pouvoir que lui donne son emploi. » Il s'agit là, chez Muratori, de la preuve de la « liberté » républicaine dont jouissent les néophytes dans les missions du Paraguay. Dans l'article PARAGUAY de l'*Encyclopédie*, Jaucourt remarque ironiquement : « Le corrégidor & son lieutenant sont nommés par le gouverneur ; mais ils doivent être choisis dans la bourgade même, & tous les autres officiers sont élus par les Indiens, c'est-à-dire, je pense, par les Jésuites, puisque les Jésuites sont leurs maîtres. » Sur ce point, Jaucourt suit Ulloa et Juan, *Voyage historique de l'Amérique Méridionale*, t. I, p. 544. Cf. aussi Charlevoix, *Histoire du Paraguay*, livre V, t. II, p. 44-45, qui souligne la soumission des réductions à l'administration coloniale espagnole.

193. Raynal, livre VII, chap. 6, § 30-38, met en doute la somptuosité des constructions dans l'empire des Incas, sur le constat du peu de progrès des arts : les temples du soleil sont donc seuls à échapper à sa censure. La magnificence des églises dans les missions du Paraguay est évoquée dans *Lettres édifiantes*, par le P. Bouchet, t. XIII, p. 263, et par le P. Rodero, t. XXI, p. 352-356 ; celui-ci s'oppose en effet à la critique du *Mémoire touchant les pères jésuites*, p. 8-11, qui y voit le signe frappant du luxe dont jouissent les missionnaires. Sur le goût des Guaranis pour la musique et son utilisation pour leur évangélisation, voir notamment Muratori, *Relation*, chap. 9, p. 118-124, et Charlevoix, *Histoire du Paraguay*, livre V, t. II, p. 47-49.

*1>XV. Pourquoi les hommes ne se sont-ils que peu multipliés
dans ces célèbres missions ?¹*

280

[1] Il semble que les ^{2>}hommes auroient dû se multiplier extrêmement sous un gouvernement où nul n'étoit oisif, n'étoit excédé de travail; où la nourriture étoit saine,² abondante, égale pour tous les ^{3>}citoyens sainement vêtus, logés commodément: où³ les vieillards, les veuves, les orphelins, les ^{4>}malades avoient des⁴ secours inconnus sur le reste de la terre: où tout le monde ^{5>}se marioit par⁵ choix, sans intérêt, & où la ^{6>}multitude des enfans étoit une⁶ consolation, sans pouvoir être une charge: où la débauche inséparable de l'oisiveté qui corrompt l'opulence & la misère ^{7>}ne hâtoit jamais le terme de la vie humaine: où rien n'irritoit les passions factices & ne contrarioit les passions réglées par la raison & par la nature: où l'on jouissoit des⁷ avantages du commerce, sans être exposé à la contagion des vices du luxe: où des magasins abondans, des secours gratuits entre des nations confédérées par la fraternité d'une même ^{8>}religion, étoient une⁸ ressource assurée contre la ^{9>}disette qu'amenoiént l'inconstance⁹ & l'intempérie des saisons: où la vengeance ^{10>}publique ne fut jamais dans¹⁰ la triste nécessité de condamner un seul criminel à la mort, à l'ignominie, à des peines de quelque durée: où ^{11>}l'on ignoroit jusqu'au¹¹ nom d'impôt & de procès, deux terribles fléaux qui ^{12>}travaillent par-tout l'espèce humaine¹². Un tel pays devoit être,¹² ce ^{13>}semble, le¹³ plus peuplé de la terre¹³. Cependant il ^{14>}ne l'étoit pas.¹⁴

[2] Cette domination, commencé en 1610¹⁶, s'étend depuis le Parana qui se jette dans le Paraguay sous ^{15>}le vingtième¹⁵ degré de latitude méridionale,¹⁵ jusqu'à l'Uruguay, qui se perd dans le même fleuve vers le trente-quatrième degré de latitude. ^{16>}Sur les bords de¹⁶ ces deux grandes rivières qui descendent des montagnes voisines du ^{17>}Brésil, dans les plaines qui séparent ces rivières, les¹⁷ Jésuites avoient formé dès l'an 1676 vingt-deux peuplades dont on ignore la population. En 1702, on y en comptoit vingt-neuf ^{18>}composées de¹⁸ vingt-deux mille ^{19>}sept cens soixante & une familles qui avoient quatre-vingt-neuf¹⁹ mille quatre cens quatre-vingt-onze ^{20>}têtes¹⁹. Aucun monument d'une foi certaine ne porta jamais le nombre des bourgades au-dessus de trente-deux, ni celui de leurs habitans au-dessus de cent vingt-un mille cent soixante-huit¹⁹⁹.²⁰

194. Ce paragraphe résume le mythe des missions jésuites du Paraguay, dont on trouve l'exemple le plus frappant dans la lettre du P. Bouchet, *Lettres édifiantes*, t. XIII, p. 240-267, qui reproduit une lettre (probablement fictive) d'un capucin Florentin de Bourges.

195. Il s'agit d'un des thèmes constants de la critique des jésuites du Paraguay au XVIII^e siècle, depuis le *Mémoire touchant les pères jésuites*, dont la première édition est datée de 1712: il accusait les missionnaires d'avoir caché le nombre exact de la population des Guaranis, afin de s'approprier une partie de la capitation qui leur est imposée (p. 3 et 20). Une copie de ce mémoire se trouve à la BnF, fr. 9095. Il s'agit d'une lettre du directeur de la Compagnie de l'Asiento adressée à son supérieur à Paris en date du 13 novembre 1708. Voir sa transcription dans Robert Lacombe, «Trois documents français du début du XVIII^e siècle sur les jésuites du Paraguay», *Revue d'histoire économique et sociale* 42, 1964, p. 59-69. Le mémoire est également donné en annexe dans Frézier, *Relation du voyage*, en 1716. C'est contre ce «libelle diffamatoire» que le P. Rodero, alors procureur général des missions, s'érige avec son «Mémoire apologétique», publié dans les *Lettres édifiantes* en 1734: selon le jésuite, il a été rédigé par un ecclésiastique français, probablement janséniste, vers 1715, et remis en circulation en Espagne au moment de la révolte anti-jésuite des habitans de l'Asunción en 1732 (t. XXI, p. 320-325).

196. Le fondateur des «Réductions» fut en 1610 le jésuite Diego de Torres Bollo (1551-1638).

197. H74: 27 degrés.

198. Voir le P. Burges, «Estat des missions des PP. Jésuites», *Lettres édifiantes*, t. XII, p. 52.

199. Raynal suit les chiffres donnés par Muratori, *Relation*, chap. VI, p. 90 pour l'année 1717. Celui-ci

[3] ²¹ On soupçonna long-tems les religieux instituteurs de diminuer la liste de ²² leurs sujets; pour priver l'Espagne du tribut ²² auquel ces peuples s'étoient librement soumis²⁰⁰; & la ²² cour de ²³ Madrid montra sur ²³ cela quelques inquiétudes. Des recherches ²⁴ exactes dissipèrent ce ²⁴ soupçon aussi injurieux ²⁵ que mal fondé. ²⁵ Etoit-il vraisemblable qu'une ²⁶ compagnie, dont la gloire fut toujours l'idole, sacrifiait ²⁶ à un intérêt obscur & bas, un sentiment de grandeur proportionné à la majesté de l'édifice qu'elle élevoit avec tant de soins & de travaux? ²⁰¹

[4] Ceux qui connoissoient assez le génie de la société, pour ne pas la calomnier si grossièrement, répandoient que les Guaranis ne se multiplioient pas, parce qu'on les faisoit périr dans les travaux des mines²⁰². Cette accusation, intentée il y a plus d'un ²⁷ siècle, se perpétua par ²⁷ une suite de l'avarice, de ²⁸ l'envie, de ²⁸ la malignité qui l'avoient formée. Plus le ²⁹ ministère Espagnol fit chercher ²⁹ cette source de richesses, plus ³⁰ il se convainquit que ³⁰ c'étoit une chimère²⁰³. Si les Jésuites ³¹ avoient découvert de pareils trésors, ils ³¹ se seroient bien gardés de faire ouvrir cette porte à tous les vices qui auroient bientôt désolé leur empire & ruiné leur ³² puissance.

[5] L'oppression d'un gouvernement monacal dut, selon d'autres, arrêter la ³² population des Guaranis²⁰⁴. ³³ Mais l'oppression n'est ³³ que dans les travaux & dans les tributs forcés; dans les levées arbitraires, soit d'hommes, soit d'argent, pour composer des armées & des flottes destinées à périr; dans l'exécution violente des loix imposées sans le consentement des peuples & contre la réclamation des magistrats; dans la violation des privilèges publics & l'établissement des privilèges particuliers; dans l'incohérence des principes d'une autorité qui se disant établie de Dieu par l'épée, veut tout prendre avec l'une & tout ordonner au nom de l'autre, s'armer du glaive dans le sanctuaire, & de la religion dans les tribunaux. Voilà

pourrait s'appuyer à la fois sur le P. Fernández, «Lettre sur les nouvelles missions», *Lettres édifiantes*, t. XXV, pag. 5 (31 bourgades de 121 161 têtes pour 1717), et sur Ulloa et Juan, *Voyage historique de l'Amérique Méridionale*, t. I, p. 541 (32 bourgades de 30 000 familles). Jaucourt suit le P. Fernández dans l'article PARAGUAY de l'*Encyclopédie*. Le nombre d'habitants était au cœur du débat autour des missions du Paraguay dès le début du XVIII^e siècle: le *Mémoire touchant les pères jésuites*, p. 3, l'estimait jusqu'à 300 000 familles, alors que le P. Rodero le réduit à 150 000 têtes en 1734 (*Lettres édifiantes*, t. XXI, p. 346). Quant à Raynal, il donnait pour chiffre 200 000 têtes jusqu'à H74. Roubaud contestait cette estimation dans *Histoire générale*, t. V, p. 470, en soutenant quant à lui «plus de cent mille habitans en 1750». Cf. aussi, Echavarrí, *Histoire du Paraguay*, t. I, p. 36, qui indique 29 peuplades de 22 637 familles, avec 67 923 personnes en état de travailler pour l'année 1752.

200. *Mémoire touchant les pères jésuites*, p. 20.

201. Le P. Rodero, «Mémoire apologétique», *Lettres édifiantes*, t. XXI, p. 345-347.

202. Le *Mémoire touchant les pères jésuites*, p. 6-7, accuse les missionnaires d'exploiter les Indiens comme autant d'esclaves dans les travaux des mines, informations soigneusement cachées aux autorités espagnoles.

203. Le P. Rodero réfute la thèse du *Mémoire touchant les pères jésuites*, en s'appuyant sur les jugements rendus en faveur des jésuites en 1640 et en 1657, lors des procès qui leur ont été intentés par les magistrats de la ville d'Asunción, dans «Mémoire apologétique», *Lettres édifiantes*, t. XXI, p. 334-345.

204. Selon d'Holbach, «Le despotisme est la base du gouvernement monacal» (*Éthocratie*, Amsterdam, Rey, 1776, chap. 7, p. 106). Au XVIII^e siècle, nombreux sont ceux qui accusent les jésuites du Paraguay d'exercer l'«oppression» ou le «despotisme» sur les néophytes. Sur ce point, voir la note 182. Après l'expulsion des jésuites du Portugal (1758), de la France (1763) et de l'Espagne (1767), puis la suppression de leur ordre par le pape Clément XIV (1773), les philosophes français n'hésitent pas à accuser ouvertement la nature despotique et «machiavéliste» de la Compagnie de Jésus. Sur ce point, voir notamment Jaucourt et Diderot, article JÉSUITES de l'*Encyclopédie*, et Helvétius, *De l'homme*, sect. VII, chap. 5, t. II, p. 240-247.

³⁴> l'oppression²⁰⁵. Jamais elle n'est dans³⁴ une soumission volontaire²⁰⁶ des esprits, ni dans la pente & le vœu des cœurs, en qui la persuasion opère & précède l'inclination, qui ne font que ce qu'ils aiment à faire & n'aiment que ce qu'ils font. C'est-là ce doux empire de l'opinion²⁰⁷, le seul peut-être qu'il soit permis à des hommes d'exercer sur des hommes; parce qu'il rend ³⁵> heureux ceux qui³⁵ s'y abandonnent. ³⁶> Tel fut, sans³⁶ doute, celui des Jésuites au Paraguay, ³⁷> puisque des nations entières venoient d'elles-mêmes s'incorporer à leur gouvernement, & qu'on ne vit pas une seule de leurs peuplades secouer le joug. On n'oseroit dire que ³⁸> cinquante missionnaires eussent pu forcer à l'esclavage cent mille³⁸ Indiens, qui pouvoient, ou massacrer leurs pasteurs ou s'enfuir dans des déserts²⁰⁸. Cet étrange paradoxe révolteroit également ³⁹> les esprits foibles & les esprits audacieux.³⁷⁻³⁹

[6] ⁴⁰> Quelques personnes soupçonnèrent que⁴⁰ les Jésuites avoient répandu dans leurs peuplades cet amour du célibat, auquel les siècles de ⁴¹> barbarie attachèrent parmi⁴¹ nous une sorte de vénération qui n'est pas encore généralement tombée, malgré les réclamations continuelles de la nature, de la raison, de la société²⁰⁹. ⁴²> Rien n'étoit plus⁴² éloigné de la vérité²¹⁰. Ces ⁴³> missionnaires ne donnèrent pas seulement à⁴³ leurs néophites l'idée d'une superstition à laquelle le climat apportoit des obstacles insurmontables, & qui auroit suffi pour ⁴⁴> décrier & faire⁴⁴ détester leurs meilleures institutions.

[7] ⁴⁵> Nos politiques crurent voir dans⁴⁵ le défaut de propriété un obstacle insurmontable à la population des ⁴⁶> Guaranis²¹¹. On ne sauroit douter que la maxime, qui⁴⁶ nous fait regarder

205. Ce passage résume les principaux thèmes de la critique des monarchies européennes développés dans le livre XIX de l'*HDI*, attribué à Alexandre Deleyre; les mêmes thèmes se retrouvent dans les œuvres politiques de d'Holbach, dont notamment le *Système social* de 1773.

206. D'après l'article SOUVERAIN du *Dictionnaire universel françois et latin* (l'édition de 1771, t. VII, p. 820): « Le pouvoir irrésistible du Créateur pourrait bien *contraindre* la créature, mais cette contrainte ne formeroit pas une *obligation* de raison, un *lien moral*; parce qu'une *obligation* de ce genre suppose toujours le concours de la volonté, & une approbation ou un acquiescement de la part de l'homme qui produit la soumission volontaire, approbation qu'il ne peut donner à un être qui ne feroit usage de son pouvoir suprême, que pour le rendre malheureux. [...] Or cette approbation est une reconnaissance du droit supérieur; & en conséquence, le premier conseil que la raison nous donne, c'est de nous abandonner à la direction d'un tel maître, & de conformer nos actions sur tout ce que nous connoissons de sa volonté. » Dans l'article ESCLAVAGE du même *Dictionnaire* (t. III, p. 837) on lit par ailleurs: « Esclavage, se dit aussi d'une servitude & soumission volontaire ». La locution « soumission volontaire » rappelle aussi le célèbre traité d'Étienne de La Boétie sur la « servitude volontaire ».

207. On peut rapprocher ce passage de la pensée suivante de Pascal: « L'empire fondé sur l'opinion & l'imagination règne quelque temps, cet empire est doux & volontaire. Celui de la force règne toujours. Ainsi l'opinion est comme la reine du monde, mais la force en est le tyran », *Pensées de Pascal*, nouvelle édition, corrigée et augmentée, Londres, 1776, p. 377. Le concept d'opinion et l'impact de l'opinion publique sur la vie politique sont au cœur des réflexions philosophiques et politiques de l'*HDI*.

208. Contre le *Mémoire touchant les pères jésuites*, le P. Rodéro remarquait dans *Lettres édifiantes*, t. XXI, p. 360: « Comment souffre-t-on que trois cent mille familles soient uniquement employées au service de quarante Missionnaires, sans avoir d'autre Roy, ni d'autre Loy, que l'ambition démesurée de ces Peres, & leur pouvoir despotique ? » Le jugement de Raynal sur ce point est en contradiction avec la réflexion de Diderot: « L'homme sauvage doit être jaloux de sa liberté. [...] On n'a point encore vu de sauvage quitter le fond des forêts pour nos cités » (*Supplément au voyage de Bougainville*, DPV, t. XII, p. 640). Cf. aussi H80, livre XV, chap. 4, ¶ 5, t. IV, p. 18, et Rousseau, *Discours sur l'origine de l'inégalité*, note XVI, OC, t. III, p. 220-221.

209. Voir Diderot, article CÉLIBAT de l'*Encyclopédie*, et notamment la critique dirigée contre le célibat monastique (DPV, t. VI, p. 304-305).

210. Voir Charlevoix, *Histoire du Paraguay*, livre V, t. II, p. 73: « Mais [...] on n'a pas encore jugé à propos de les exhorter au Célibat. » Cf. aussi Linguet, *Histoire impartiale*, livre IX, chap. 14, p. 248.

211. Il s'agit d'un des arguments principaux du physiocrate Paul François Quelen de Vauguyon dans sa

der la propriété soit une vérité parviennent⁴¹ dités, à l'ambit prennent nais beaucoup trop de nos terres & guay. Tous y a avantages du précisément p progrès.⁴⁷⁻⁴⁹ [8] ⁵⁰> Un é à la face de l'u d'hommes qui avoient eux-m de laisser péri démon, qui qu tu compris l'i faveur ou leur noblesse, de l

réfutation de Méridés, 1768, t.

voir aussi la « LettiVI; notamment certaine augmen Selon Helvétius pourrait subsist ptitulation, note

212. Mably, gales; et de ces f des richesses, to Linguet affirme fut bannie du P 213. Voir Le p: 544. Cf. auss naires pour sub

214. Echava missionnaire jés Madrid les agis guay est la tradi descubierta, paru l'Espagne en 17 qui renferme de l'article Ibáñez

215. L'aliné («Contributor H80, t. III, livre XII, chap.

der la propriété comme la source de ⁴⁷la multiplication des hommes & des subsistances, ne soit une vérité incontestable. Mais tel est le sort des meilleures institutions, que nos ⁴⁸erreurs parviennent ⁴⁸presque à les détruire. Sous la loi de la propriété, quand elle est jointe à la cupidité, à l'ambition, au luxe, à une multitude de besoins factices, à mille autres désordres qui prennent naissance dans les vices de nos gouvernemens; les bornes de nos possessions, tantôt beaucoup trop resserrées, tantôt beaucoup trop étendues, arrêtent tout-à-la-fois la fécondité de nos terres & celle de notre espèce²¹². ⁴⁹Ces inconvéniens n'existoient point dans le Paraguay. Tous y avoient une subsistance assurée²¹³; tous y jouissoient par conséquent des grands avantages du droit de propriété, sans pourtant avoir proprement ce droit. Ce ne fut donc pas précisément parce qu'ils en étoient privés que la population ne fit pas chez eux de grands progrès.^{<47-49}

[8] ⁵⁰Un écrivain mercenaire ou aveuglé par sa haine n'a pas craint de publier depuis peu à la face de l'univers que le terrain occupé par les Guaranis ne pouvoit nourrir que le nombre d'hommes qui y existoit, & que plutôt que de les rapprocher des Espagnols leurs missionnaires avoient eux-mêmes arrêté la population²¹⁴. Ils persuadoient, nous dit-on, à leurs néophytes de laisser périr leurs enfans qui seroient autant de prédestinés & de protecteurs. Homme ou démon, qui que tu sois, as-tu réfléchi sur l'atrocité, sur l'extravagance de ton accusation? As-tu compris l'insulte que tu faisais à tes maîtres, à tes concitoyens, en comptant obtenir leur faveur ou leur estime par ces noirceurs? Combien il faudroit que ta nation fût déchue de la noblesse, de la générosité de son caractère, si elle ne partageoit ici mon indignation²¹⁵!

283

réfutation de Mably. Voir notamment « Les doutes éclaircis, ou réponse à M. l'abbé de Mably », lettre I, *Éphémérides*, 1768, t. III, p. 211-212. Pour la critique des missions du Paraguay en vue de la défense de la propriété, voir aussi la « Lettre de M. K. à M. le chevalier de ** », au sujet des Doutes de l'abbé Mably », *Éphémérides*, 1768, t. VI; notamment p. 144-145, et Roubaud, *Histoire générale*, t. V, p. 466-467. Cependant, celui-ci suppose une certaine augmentation de la population au Paraguay, malgré le régime de la communauté des biens, p. 471. Selon Helvétius, une société fondée sur la communauté des biens comme celle des missions du Paraguay, ne pourrait subsister dans « un pays couvert de Villes, environné de Nations puissantes », dans *De l'homme*, récapitulation, note 4, t. II, p. 754.

212. Mably, *Doutes*, lettre I, p. 12: « Dès que je vois la propriété foncière établie, je vois des fortunes inégales; et de ces fortunes disproportionnées, ne doit-il pas résulter des intérêts différens et opposés, tous les vices des richesses, tous les vices de la pauvreté, l'abrutissement des esprits, la corruption des mœurs civiles [...] ? ». Linguet affirme lui aussi: « La propriété, cette source éternelle des divisions & des calamités parmi les hommes, fut bannie du Paraguay », dans *Histoire impartiale*, livre IX, chap. 13, t. II, p. 247.

213. Voir *Lettres édifiantes*, t. XIII, p. 264; Ulloa et Juan, *Voyage historique de l'Amérique méridionale*, t. I, p. 544. Cf. aussi Muratori, *Relation*, chap. 16, p. 195-200, qui souligne les précautions prises par les missionnaires pour subvenir à la subsistance des néophytes.

214. Echavarrí, *Histoire du Paraguay*, t. III, p. 68-72. Bernardo Ibáñez de Echavarrí (1715-1762) est un ex-missionnaire jésuite au Paraguay. Expulsé de la Compagnie en 1757, Echavarrí dénonce, auprès de la cour de Madrid les agissements des jésuites du Paraguay au moment de la Guerre des Guaranis. Son *Histoire du Paraguay* est la traduction française d'*El Reyno jesuitico de Paraguay, por siglo medio negado y oculto, hoy demostrado y descubierto*, paru dès 1762, qui eut un certain impact dans le processus qui conduisit à l'expulsion des jésuites de l'Espagne en 1767. Le titre de la traduction française, publiée à Amsterdam en 1780, précise en outre: « ouvrage qui renferme des détails très intéressans et qui peut servir de suite à »...l'*HDI* (H70 et H74). Sur cet auteur, voir l'article Ibáñez de Echavarrí du *Diccionario histórico de la Compañía de Jesús*, t. II, p. 1988-1989.

215. L'alinéa de « Un écrivain mercenaire » jusqu'à « mon indignation ! » peut être attribué à Diderot (*Contributions*, n° 132). « L'expression « Homme ou démon » se trouve aussi, de la plume de Diderot, dans *H80*, t. III, livre XI, chap. 10, ¶ 8 (*Mél.*, p. 335); *H80*, t. III, livre XI, chap. 24, ¶ 23 (*Mél.*, p. 338); *H80*, t. III, livre XII, chap. 5, ¶ 2 (*PD*, p. 187).

[9] Aux chimères²¹⁶ qui viennent d'être combattues, tâchons de substituer des causes vraies ou vraisemblables.

[10] D'abord, les Portugais de Saint-Paul²¹⁷ détruisirent en 1631 les douze ou treize peuplades, formées dans la province de Guayra, limitrophe du Brésil. Ces brigands qui n'étoient qu'au nombre de deux cens soixante-quinze ne purent, il est vrai, amener que neuf cens des vingt-deux mille Guaranis qui composoient cet établissement naissant : mais le glaive & la misère en détruisirent beaucoup. Plusieurs reprirent la vie sauvage. A peine en arriva-t-il douze mille sur les bords du Parana & de l'Uruguay où l'on avoit résolu de les fixer²¹⁸.

[11] La passion qu'avoient les dévastateurs de faire des esclaves ne fut pas étouffée par cette émigration. Ils poursuivirent leur timide proie dans son nouvel asyle, & devoient, avec le tems, tout disperser, tout mettre aux fers, ou tout égorger, à moins qu'on ne donnât aux Indiens des armes pareilles à celles de leurs agresseurs.

[12] C'étoit une proposition délicate à faire. L'Espagne avoit pour maxime de ne pas introduire l'usage des armes à feu parmi les anciens habitans de cet autre hémisphère, dans la crainte qu'ils ne se servissent un jour de ces foudres pour recouvrer leurs premiers droits²¹⁹. Les Jésuites applaudissoient à cette défiance nécessaire avec des nations dont la soumission étoit forcée : mais ils la jugeoient inutile avec des peuples librement attachés aux rois catholiques par des liens si doux, qu'ils ne pouvoient être jamais tentés de les dénouer. Les raisons ou les instances de ces missionnaires triomphèrent des oppositions & des préjugés. En 1639, on accorda des fusils aux Guaranis ; & cette faveur les délivra pour toujours du plus grand des dangers qu'ils pouvoient courir²²⁰.

[13] D'autres causes plus obscures de destruction remplacèrent celle-là. L'usage s'établit d'envoyer annuellement à deux, à trois cens lieues de leurs frontières une partie des bourgades cueillir l'herbe du Paraguay, pour laquelle on leur connoissoit une passion insurmontable. Dans ces longues & pénibles courses, plusieurs périssoient de faim & de fatigue. Quelquefois durant leur absence des sauvages errans dévastèrent des plantations privées de la plupart de leurs défenseurs²²¹. Ces vices étoient à peine corrigés, qu'une nouvelle calamité affligea les missions.

[14] Un malheureux hasard y porta la petite-vérole, dont les poisons furent encore plus

216. Voir D'Alembert, article DEMANDE de l'*Encyclopédie* : « toute hypothèse qui s'éloigne de la nature est souvent une chimère, & toujours une inutilité ».

217. Sur les Paulistes, voir Raynal, t. II, livre IX, chap. 21, ¶ 2-4. Les invasions des « Paulistes » ou « Mameés lus » ont été souvent évoquées par les jésuites comme un des principaux obstacles qui s'opposent à l'évangélisation des Indiens. Voir, dans *Lettres édifiantes*, le P. Burges, « Estat des missions des PP. Jésuites », t. XII, p. 52 ; le P. Rodero, « Mémoire apologétique », t. XXI, p. 362 et suiv. ; le P. Fernández, « Lettre sur les nouvelles missions », t. XXV, p. 35-43. Cf. aussi, Muratori, *Relation*, chap. 5, p. 68.

218. Événements racontés par Charlevoix, *Histoire du Paraguay*, t. II, p. 291-299.

219. Voir Frézier, *Relation du voyage*, p. 244, qui se réfère à la *Description des Indes occidentales*, traduite de l'espagnol, de Antonio Herrera y Tordesillas, Paris, Michel Soly, 1622. L'ordonnance royale à laquelle ce passage renvoie a été promulguée le 16 septembre 1501, voir le texte dans Richard Konetzke, *Collección de documentos para la historia de la formación social de Hispanoamérica, 1493-1810*, Madrid, CSIC, 1953, t. I, p. 6-7.

220. Charlevoix, *Histoire du Paraguay*, t. II, p. 387-390. Avant la Guerre des Guaranis (1753-1756), rébellion des sept réductions paraguayennes provoquée par l'exécution du traité de Madrid de 1750 (celui-ci stipulait l'échange des territoires enclavés aux rives du Río Parana et du Río Negro entre l'Espagne et le Portugal) : les jésuites et les partisans de leurs missions avaient l'habitude de souligner l'utilité de l'armement des Guaranis pour la défense de l'empire espagnol. Ils estimaient que l'emménagement des armes à feu en temps de paix était une précaution suffisante pour la sécurité de l'État.

221. Voir le P. Rodero, « Mémoire apologétique », *Lettres édifiantes*, t. XXI, p. 329-330.

meurtriers da
diminua point
rèrent-ils les sa
par superstitic
[15] Après
qu'ils occupoi
brouillards ép
contagieuses.

que leurs père
mangeoient le
pussent déraci
par l'air & les
de quelque du

XVI.

[1] Pour as
être, leurs inst
ne seroient ja
tôt cette prem
firent décider
se présentasse
voyageurs, ils
les corruption
& destructeur
imputations q

222. La mala

comme la cause

rique de l'Amériq

aussi; Muratori,

part. I, t. I, p. 49

sans doute fort r

les nations polic

223. De Pauv

Jésuites à ne vou

dans l'article Po

les nations resse

sent si funeste à

224. Voir le

mentaire des Gu

225. Affranc

(toute forme d'es

ment des missio

p. 32-35; Murat

Histoire impartia

226. La pro

principales des

plusieurs exem

meurtriers dans cette contrée que dans le reste du Nouveau-Monde²²². Cette contagion ne diminua point, & continua à entasser victime sur victime sans interruption. Les Jésuites ignorèrent-ils les salutaires effets de l'inoculation sur les bords de l'Amazone, ou se refusèrent-ils par superstition à une pratique dont les avantages sont si bien prouvés²²³ ?

[15] Après tout, ce fut le climat qui arrêta sur-tout la population des Guaranis. Le pays qu'ils occupoient, principalement sur le Parana, étoit chaud, humide, sans cesse couvert de brouillards épais & immobiles. Ces vapeurs y versaient dans chaque saison des maladies contagieuses. Les inclinations des habitans aggravèrent ces fléaux. Héritiers de la voracité que leurs pères avoient apportée du fond des forêts, ils se nourrissoient de fruits verts, ils mangeoient les viandes presque crues, sans que ni la raison, ni l'autorité, ni l'expérience pussent déraciner ces habitudes invétérées²²⁴. De cette manière, la⁵⁰ masse du sang, altérée par l'air & les alimens, ⁵¹ne pouvoit pas former des familles nombreuses, ni des générations de quelque durée.⁵¹

XVI. Examen des reproches faits aux Jésuites touchant les missions.

[1] Pour assurer la félicité des Guaranis, en quel nombre qu'ils fussent ou qu'ils pussent être, leurs instituteurs avoient originairement réglé avec la cour de Madrid, que ces peuples ne seroient jamais employés aux travaux des mines, ni asservis à aucune corvée²²⁵. Bientôt cette première stipulation leur parut insuffisante au repos des nouvelles républiques. Ils se présentèrent. On prévoyoit que s'ils y étoient admis comme négocians ou même comme voyageurs, ils rempliroient de troubles ces lieux paisibles, & y porteroient le germe de toutes les corruptions. Ces mesures blessèrent d'autant plus profondément des conquérans avides & destructeurs, qu'elles avoient l'approbation des sages²²⁶. Leur ressentiment éclata par des imputations qui avoient un fondement apparent & peut-être réel.⁵¹

285

222. La maladie épidémique, que l'on appelle indistinctement « petite vérole » ou « peste », est considérée comme la cause principale de la dépopulation dans les missions du Paraguay. Voir Ulloa et Juan, *Voyage historique de l'Amérique Méridionale*, t. I, p. 548-549, et Charlevoix, *Histoire du Paraguay*, livre V, t. II, p. 88-89. Voir aussi, Muratori, *Relation*, chap. 11, p. 139-140. Selon De Pauw, *Recherches philosophiques sur les Américains*, part. I, t. I, p. 49 : « Le Paraguay semble être le foyer que cette maladie a choisi au nouveau continent [...]. Il est sans doute fort remarquable que la petite vérole a été si meurtrière pour toutes les nations sauvages auxquelles les nations policées l'ont fait connoître. »

223. De Pauw, *Recherches philosophiques sur les Américains*, lettre IV, t. II, p. 362, mentionne « l'opiniâtreté des Jésuites à ne vouloir pas inoculer les enfants ». Voir aussi le parti pris en faveur de l'inoculation de Damienville dans l'article POPULATION de l'*Encyclopédie* : « il faut espérer que la sage méthode de l'inoculation, dont toutes les nations ressentent déjà les plus heureux effets, achèvera d'arrêter les ravages de cette maladie, jusqu'à présent si funeste à l'humanité ».

224. Voir le P. Rodero, « Mémoire apologétique », *Lettres édifiantes*, t. XXI, p. 325-326. Sur l'habitude alimentaire des Guaranis, voir aussi Muratori, *Relation*, chap. XI, p. 138-139.

225. Affranchir les néophytes indiens des travaux forcés dans les mines ou dans l'*encomienda*, et refuser toute forme d'esclavage qui leur était imposée sont les principes que les jésuites se sont fixés pour l'établissement des missions au Paraguay. Sur ce point, voir le P. Fernández, « Lettre sur les nouvelles missions », t. XXV, p. 32-35 ; Muratori, *Relation*, chap. 5 ; Charlevoix, *Histoire du Paraguay*, livre V, t. II, p. 21-22 et 37 ; Linguet, *Histoire impartiale*, livre IX, chap. 11, t. II, p. 240.

226. La prohibition de tout contact avec ceux qui venaient de l'extérieur était une des caractéristiques principales des missions du Paraguay. Ici, Raynal suit sa présentation favorable aux jésuites, dont on trouve plusieurs exemples dans *Lettres édifiantes* : voir la lettre du P. Bouchet, t. XIII, p. 249 ; le P. Rodero, « Mémoire

[2] Les missionnaires faisoient le commerce pour la nation²²⁷. Ils ²envoyoient à Buenos-Aires de la cire, du tabac, des cuirs, des cotons en nature & filés, principalement l'herbe du Paraguay. On recevoit en échange des vases & des ornemens pour les temples; du fer, des armes, des quincailleries; quelques marchandises d'Europe que la colonie ne fabriquoit pas; des métaux destinés au paiement du tribut que devoient les Indiens mâles depuis vingt jusqu'à cinquante ans. Autant qu'il est possible d'en juger à travers les épais nuages qui ont continuellement enveloppé ces objets, les besoins de l'état n'absorboient pas le produit entier de ses ventes. Ce qui restoit étoit détourné au profit des Jésuites. Aussi furent-ils traduits² au tribunal des quatre parties du monde comme une société de marchands qui, sous le voile de la religion, n'étoient occupés que d'un intérêt ³sordide²²⁸.

[3] Ce reproche ne pouvoit pas tomber sur les premiers fondateurs du Paraguay. Les³ déserts qu'ils parcouroient ne produisoient ni or, ni denrées. Ils n'y trouvèrent que des forêts, des serpens, des marais; quelquefois la mort ou des tourmens horribles, & toujours des fatigues excessives²²⁹. Ce qu'il leur en coûtoit de soins, de travaux, de patience ⁴pour faire passer les sauvages d'une⁴ vie errante à l'état ⁵social, ne se peut comprendre. Jamais⁵ ils ne songèrent à s'approprier le produit d'une terre qui cependant, sans eux, n'auroit été habitée que par des bêtes ⁶féroces²³⁰. Vraisemblablement, leurs successeurs eurent des vues moins nobles & moins pures²³¹. Vraisemblablement, ils cherchèrent un accroissement de fortune & de puissance, où ils ne devoient voir que la gloire du christianisme, que le bien de l'humanité. Ce fut, sans doute, un grand crime de voler les peuples en Amérique pour acheter du crédit en Europe, & pour augmenter sur tout le globe une influence déjà trop dangereuse²³². Si quelque chose pouvoit diminuer l'horreur d'un si grand forfait, c'est que la félicité des

286

apologétique», t. XXI, p. 381-382; le P. Fernández, «Lettre sur les nouvelles missions», t. XXV, p. 30 et 35. Si Charlevoix, livre V, t. II, p. 45-47, se réfère à l'ouvrage officiel d'Ulloa et Juan, *Voyage historique de l'Amérique Méridionale*, t. I, p. 549, c'est parce que la critique était virulente contre cette mesure mise en place dans les missions. Voir le *Mémoire touchant les pères jésuites*, p. 18; Frézier, *Relation du voyage*, p. 242; Gordon, *Discours sur Salluste*, t. II, p. 249-250; Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 154, *OC*, t. XXVIA, p. 304-305; De Pauw, *Recherches philosophiques sur les Américains*, lettre IV, t. II, p. 357-361; Roubaud, *Histoire générale*, t. V, p. 467. Parmi les «sages» qui l'approuvaient, on peut compter Muratori, *Relation*, chap. 8, p. 114-115; Montesquieu, *De l'esprit des lois*, livre IV, chap. 6; ou encore Linguet, *Histoire impartiale*, livre IX, chap. 15, t. II, p. 251-253.

227. Le monopole du commerce extérieur par les missionnaires au détriment des Guaranis expropriés était une des cibles des critiques des missions jésuites. Voir le *Mémoire touchant les pères jésuites*, p. 7 et 11; Gordon, *Discours sur Salluste*, t. II, p. 243-249; Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 154, *OC*, t. XXVIA, p. 306. D'où, cette remarque de Charlevoix: «On a voulu trouver à redire à la manière dont se fait le Commerce», dans *Histoire du Paraguay*, livre V, t. II, p. 52. Ici Raynal semble s'inspirer de la présentation, plus neutre, d'Ulloa et Juan, *Voyage historique de l'Amérique Méridionale*, t. I, p. 546-547. Cf. aussi, Muratori, *Relation*, chap. 15, p. 193-194.

228. Voir *Les Jésuites marchands, usuriers et usurpateurs*, La Haye, Frères Vaillant, 1759, rééd. Paris, Marchands de nouveautés, 1824, p. 244-257. L'affaire de La Valette a provoqué l'expulsion des jésuites de la France. Sur ce point, voir Dale van Kley, *The Jansenists and the expulsion of the Jesuits from France, 1757-1765*, London and New Haven, Yale University Press, 1975.

229. La nature extrêmement sauvage du pays est souvent évoquée par les jésuites. Voir notamment Charlevoix, *Histoire du Paraguay*, livre I, t. I, p. 16-18 et 25-33.

230. Raynal revient ici à la question de la «civilisation des sauvages», déjà évoquée ci-dessus, livre VIII, chap. 14, ¶ 3-4.

231. Sur la première génération des missionnaires jésuites, voir Raynal, livre IX, chap. 6, t. II, p. 357: «rien ne fait soupçonner qu'ils cherchassent à tromper les Indiens, en les portant à la soumission. L'avarice n'avoit pas encore gagné ces missionnaires». Sur la coupure entre la génération des jésuites de l'époque d'Ignace de Loyola et la suivante, voir Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 139, *OC*, t. XXVIA, p. 108-109, 113-114.

232. Raynal s'inspire probablement d'Echavarri, *Histoire du Paraguay*, t. III, p. 111: «leur crédit soutenu de

Indiens n'en
on les faisoit

[4] Ceux
guay comm
superstition

le tems dest
le solitaire c

frivoles; elle
loix, ⁶aux d

armes au m
durent leurs
du bien aux

[5] La p
les républiq

de l'empire,
les soldats le

ligion avec
de martyrs s

de ¹³Mahon
leur

leurs richesse
auquel ils ont

233. Peut-
peuple ne coi

bien nourrir,
Jésuites font a

La défense de
Histoire impar

ce dévouemen
ecclésiastique

article PARAG
234. Voir
IV, t. II, p. 36

235. Dans
en général, su
prennent le fa
l'ordre public
Jésus fut pub
Voir Louis-R
François Rip
236. Pour
avoir été la de
(Sur la destru
des-cours de
des deux cou
Portugal et d'I
gnie, 1758 (c
parût aussi se
237. Dele
HONNÊTE et

Indiens n'en fut pas altérée. Jamais ils ne parurent rien désirer au-delà des commodités dont on les faisoit jouir généralement²³³.

[4] Ceux qui n'accusèrent pas les Jésuites d'avarice, censurèrent les établissemens du Paraguay comme l'ouvrage d'une superstition aveugle²³⁴. Si nous avons une idée juste de la superstition²³⁵, elle retarde les progrès de la population; elle consacre à des pratiques inutiles le tems destiné aux travaux de la société; elle dépouille l'homme laborieux, pour enrichir le solitaire oisif & dangereux; elle arme les citoyens les uns contre les autres pour des sujets frivoles; elle donne au nom du ciel le signal de la révolte; elle soustrait ses ministres aux loix, aux devoirs de la société: en un mot, elle rend les peuples malheureux, & donne des armes au méchant contre le juste. Vit-on chez les Guaranis aucune de ces calamités? S'ils dûrent leurs heureuses institutions à la superstition, ce sera la première fois qu'elle aura fait du bien aux hommes.

[5] La politique, toujours inquiète, toujours soupçonneuse, paroissoit craindre que les républiques fondées par les Jésuites, ne se détachassent un peu plutôt, un peu plus tard de l'empire, à l'ombre duquel elles s'étoient élevées²³⁶. Leurs habitans étoient, à ses yeux, les soldats les plus exercés du nouvel hémisphère. Elle les voyoit obéissant par principe de religion avec l'énergie des mœurs nouvelles, & combattant avec le fanatisme qui conduisit tant de martyrs sur l'échafaud, qui brisa tant de couronnes par les mains des disciples d'Odin & de Mahomet²³⁷. Mais c'étoit sur-tout leur gouvernement qui causoit ses alarmes.

leurs richesses immenses, envahit tout; [...] et c'est ainsi qu'ils sont parvenus à jouir de cet Empire universel, auquel ils ont aspiré dès leur origine».

233. Peut-être une référence à d'Alembert, *Sur la destruction des jésuites en France*, s. l., 1765, p. 26-27: «Le peuple ne connaît qu'une seule chose, les besoins de la nature, et la nécessité de les satisfaire [...]; il faut le bien nourrir, l'occuper sans l'écraser, et le conduire sans lui laisser trop voir ses chaînes; voilà, dit-on, ce que les jésuites font au Paraguay; voilà probablement ce qu'ils auraient fait partout ailleurs, si on avait voulu le permettre.» La défense des jésuites telle qu'elle est proposée par Raynal ici est à rapprocher avec celle de Linguet dans son *Histoire impartiale*, livre IV, chap. 12, t. II, p. 243: «Il ne faut point dire que l'avarice était le motif secret de ce dévouement généreux. Les contrées qui en devenaient le théâtre ne produisaient point d'or. [...] L'histoire ecclésiastique n'offre rien de si étonnant que la conduite de ces premiers missionnaires.» Cf. aussi Jaucourt, article PARAGUAY de l'*Encyclopédie*.

234. Voir le *Mémoire touchant les pères jésuites*, p. 6; De Pauw, *Recherches philosophiques sur les Américains*, lettre IV, t. II, p. 365; et notamment Gordon, *Discours sur Salluste*, t. II, p. 242-245.

235. Dans l'article SUPERSTITION de l'*Encyclopédie*, Jacourt définit le mot comme «tout excès de religion en général, suivant l'ancien mot du paganisme», pour conclure: «La superstition mise en action, constitue proprement le fanatisme». Dans l'article FANATISME, Deleyre énumère en détail les dégâts qui en résultent dans l'ordre public, comme le fait ici Raynal en résumé. Au moment de son expulsion de la France, la Compagnie de Jésus fut publiquement accusée de propager la superstition et le fanatisme et de fomenter des troubles civils. Voir Louis-René Caradeuc de La Chalotais, *Compte rendu des constitutions des jésuites*, s. l., 1762, et Jean-Pierre-François Ripert de Monclar, *Compte rendu des constitutions des jésuites*, s. l., 1763.

236. Pour d'Alembert qui soutient: «Gouverner l'univers, non par la force, mais par la religion; telle paraît avoir été la devise de cette société dès son origine», les missions du Paraguay en offrent la meilleure illustration (*Sur la destruction des jésuites en France*, p. 20 et p. 24). À la suite de la Guerre des Guaranis, les pamphlets issus des cours de Portugal et d'Espagne accusaient les jésuites du Paraguay d'avoir voulu se détacher des empires des deux couronnes. Voir, *Relation abrégée concernant la république que les religieux, nommés jésuites, des provinces de Portugal et d'Espagne, ont établie dans les pays et domaines d'outre-mer de ces deux monarchies*, Amsterdam, Compagnie, 1758 (ce pamphlet rédigé à l'instigation de Sebastião José de Carvalho e Melo, futur marquis de Pombal, parut aussi sous le titre de *La République des jésuites, ou Paraguay renversée; forfaits des jésuites au Paraguay*).

237. Deleyre a recours aux mêmes références dans l'article FANATISME de l'*Encyclopédie*. Cf. aussi, les articles HONNÊTE et LÉGISLATEUR de l'*Encyclopédie*, signés par Saint-Lambert. Voir aussi Gordon, *Discours sur Salluste*,

[6] Dans les institutions anciennes, l'autorité civile & l'autorité religieuse, qui partent de la même source & qui doivent tendre au même but, étoient réunies dans les mêmes mains, ou l'une tellement¹³ subordonnée à l'autre, que le peuple n'osoit l'en séparer dans ses idées¹⁴ & dans ses^{14 15} craintes. Le christianisme introduisit en Europe un autre esprit, & forma, dès son origine, une rivalité secrète entre les deux¹⁵ pouvoirs, celui des armes & celui de¹⁶ l'opinion²³⁸. Cette disposition éclata, lorsque les barbares du Nord fondirent sur la domination Romaine. Les chrétiens, persécutés par les empereurs païens, s'empressèrent d'implorer ce secours étranger contre l'oppression. Ils prêchèrent à ces vainqueurs ignorans un culte nouveau qui leur imposoit l'obligation de détruire l'ancien, & demandèrent les décombres des temples pour élever sur ces magnifiques ruines leurs propres sanctuaires²³⁹. Les¹⁶ sauvages donnèrent sans peine ce qui ne leur appartenoit¹⁷ pas, firent tomber aux pieds du christianisme leurs ennemis & les siens, prirent¹⁷ des terres & des hommes & en cédèrent à l'église²⁴⁰. Ils exigèrent des tributs, & en exemptèrent le clergé qui préconisoit leurs usurpations. Des seigneurs se firent prêtres, des prêtres devinrent seigneurs²⁴¹. Les grands attachèrent les prérogatives de leur naissance au sacerdoce qu'ils embrassoient. Les évêques imprimèrent le sceau de la religion¹⁸ aux domaines qu'ils¹⁸ possédoient. De ce¹⁹ mélange, de¹⁹ cette confusion du sang avec le rang, des titres avec les biens, des personnes avec les choses, il se forma un pouvoir²⁰ monstrueux qui se distingua d'abord du véritable²⁰ pouvoir qui est celui du gouvernement, qui prétendit ensuite l'emporter²¹ sur lui²⁴², & qui²¹ depuis se sentant le plus²² foible, se contenta de²² s'en séparer & de dominer en secret sur ceux²³ qui en vouloient bien dépendre. Ces²³ deux²⁴ pouvoirs furent toujours tellement discordans, qu'ils troublèrent sans cesse l'harmonie de tous les états.

[7] Les²⁴ Jésuites du Paraguay, qui connoissoient cette source de²⁵ division, profitèrent du²⁵ mal que leur société avoit²⁶ fait souvent en²⁶ Europe, pour établir un bien solide en²⁷ Amérique. Ils réunirent les deux pouvoirs en un seul²⁴³, ce qui leur donna la disposition absolue des pensées, des affections, des forces de leurs néophytes²⁴⁴.²⁷

t. II, p. 258, qui évoque « le Pape, Mahomet et les Jésuites du Paraguay » comme autant d'exemples des potentats qui appuient leur prétention au monopole des autorités et des biens sur leur autorité religieuse.

238. Probable référence au chap. 8 du livre IV du *Contrat social*, voir Rousseau, *OC*, t. III, p. 462 : « Jésus vint établir sur la terre un royaume spirituel ; ce qui, séparant le système théologique du système politique, fit que l'Etat cessa d'être un, et causa les divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens. »

239. Voir Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 11, *OC*, t. XXII, p. 218 : « Scythes, Vandales et Francs se firent chrétiens pour mieux gouverner les provinces chrétiennes assujetties par eux : car il ne faut pas croire que ces barbares fussent sans politiques, ils en avaient beaucoup, et en ce point tous les hommes sont à peu près égaux. »

240. Ici, Raynal semble s'inspirer de l'analyse des « fiefs de Charles Martel » proposée par Montesquieu, *De l'esprit des lois* (par exemple livre XXX, chap. 24).

241. Voir Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 12, *OC*, t. XXII, p. 227 : « L'entendement humain s'abrutit dans les superstitions les plus lâches et les plus insensées. Ces superstitions sont portées au point que des moines deviennent seigneurs et princes ; ils ont des esclaves, et ces esclaves n'osent pas même se plaindre. »

242. Voir Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 64, *OC*, t. XXIII, p. 497 : « Aucun nouveau prince n'osait se dire souverain, et ne pouvait être reconnu des autres princes, sans la permission du pape ; et le fondement de toute l'histoire du Moyen Âge, est toujours que les papes se croient suzerains de tous les États, sans en excepter aucun, en vertu de ce qu'ils prétendent avoir succédé seuls à Jésus-Christ. »

243. Voir Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 64, *OC*, t. XXVI, p. 304-305 : les jésuites « restèrent donc maîtres absolus dans le spirituel, et non moins maîtres dans l'essentiel. »

244. « Etoit-ce pour eux-mêmes, ou pour leurs sujets ? », lisait-on à cet endroit dans H70 et H74 : le tableau

par...
l'ind...
[1] Un pa...
soient dans l...
bien : mais p...
facilité, peut...
leur empire²⁴
moins regret...
plaindre de l...
dinaire venoi...
éprouver du...
régime qui, c...
gieuse qu'à u...

bien favorable...
une certaine an...
245. Ce cha...

Paraguay dans...
rendu du *Voyag*...
p. 584).

246. Le po...
vulgaire, atten...
faveur [des jésu...
les jésuites ne...
oppressors de...
main avec le dé...
[...] et qu'ils on...
à des hommes...

leur destinée,]
des Indiens, év...

247. Boug...
dans *Voyage*, t...
sous leur cond...

248. L'enn...
étroit rapport...
ville, *Voyage*, t...

à une uniform...
pour explique...
A sa suite, Hel...

Jésuites les ha...
sans propriété...
voit-il pas vivi...

plaisirs réels. (...)
249. Le gc...
OC, t. XXVII, p. 100.

parties très di...
sûreté général...
est une pure...
monastiques ;

est-à [tous], r...

17XVII. *Les peuples étoient-ils heureux dans ces missions,
& ont-ils regretté leurs législateurs ?*²⁴⁵

288

[1] Un pareil système rendoit-il redoutables ces législateurs ? Quelques personnes le pensoient dans le Nouveau-Monde ; & cette croyance étoit beaucoup plus répandue dans l'ancien : mais par-tout on manquoit des lumières nécessaires pour asseoir un jugement²⁴⁶. La facilité, peut-être inattendue, avec laquelle les missionnaires ont évacué ce qu'on appelloit leur empire²⁴⁷, a paru démontrer qu'ils étoient hors d'état de s'y soutenir. Ils y ont été même moins regrettés qu'on ne croyoit qu'ils le seroient. Ce n'est pas que les peuples eussent à se plaindre de la négligence ou de la dureté de leurs conducteurs. Une indifférence si extraordinaire venoit, sans doute, de l'ennui que ces Américains, en apparence si heureux, devoient éprouver durant le cours d'une vie trop uniforme pour n'être pas languissante²⁴⁸, & sous un régime qui, considéré dans son vrai point de vue, ressembloit plutôt à une communauté religieuse qu'à une institution politique²⁴⁹.

bien favorable des missions du Paraguay des trois derniers chapitres n'empêchaient pas Raynal de laisser planer une certaine ambiguïté avant de conclure.

245. Ce chapitre peut être à rapproché du jugement porté par Diderot sur les établissements des jésuites au Paraguay dans sa lettre à Sophie Volland du 14-15 octobre 1760 (Diderot, *Corr.*, t. III, p. 139), dans le compte rendu du *Voyage de Bougainville* (DPV, t. XII, p. 512) et dans le *Supplément au Voyage de Bougainville* (DPV, t. XII, p. 584).

246. Le point de départ de Diderot est la question de H74 : « la philosophie, qui voit autrement que le vulgaire, attend, pour juger ces législateurs, que la conduite des habitants du Paraguay parle et dépose en leur faveur [des jésuites] ou contr'eux ». Si les Indiens choisissaient de se soumettre à l'Espagne on aurait dit que les jésuites ne prêchaient que la subordination ; si « ces peuples armés et disciplinés, repoussent les barbares oppresseurs de leur patrie », alors « les philosophes diront que les jésuites ont travaillé au bonheur du genre humain avec le désintéressement de la vertu ; qu'ils n'ont dominé les habitants du Paraguay que pour les instruire [...] et qu'ils ont sur-tout gravé dans leur âme ce principe de toute société légitime et durable : que c'est un crime à des hommes rassemblés, de consentir à une forme de gouvernement qui, leur ôtant la liberté de statuer sur leur destinée, peut un jour mettre des crimes au nombre de leurs devoirs », p. 367. L'hypothèse d'une révolte des Indiens, éventuellement soutenue par les jésuites (H74, p. 374), était désormais dépassée par l'histoire.

247. Bougainville rapporte la facilité avec laquelle les jésuites du Paraguay furent évacués de leurs missions, dans *Voyage*, t. I, p. 196, et en conclut au « mécontentement » (p. 182), voire à l'« ennui » (p. 189) des Guaranis sous leur conduite. Helvétius suit ce jugement dans *De l'homme*, récapitulation, note 4, t. II, p. 753.

248. L'ennui est la catégorie qui est au cœur de l'analyse diderotienne de la vie des missions, élaborée en étroit rapport avec l'interrogation sur la fonction politique et sociale de la propriété. Une source est Bougainville, *Voyage*, t. I, p. 189 : « les Indiens n'avoient en quelque sorte aucune propriété & [...] ils étoient assujettis à une uniformité de travail & de repos cruellement ennuyeuse. Cet ennui, qu'avec raison on dit mortel, suffit pour expliquer ce qu'on nous a dit, qu'ils quittoient la vie sans la regretter & qu'ils mouroient sans avoir vécu. » À sa suite, Helvétius, *De l'homme*, récapitulation, note 4, t. II, p. 753, remarquait : « Sous le gouvernement des Jésuites les habitans du Paraguai cultivoient les terres en commun et de leurs propres mains. [...] Ces peuples sans propriété étoient sans énergie et sans émulation. Mais l'espoir de la gloire et de la considération ne pouvoit-il pas vivifier leurs ames ? non : la gloire et la considération sont une monnoie, un moyen d'acquérir des plaisirs réels. Or, de quel plaisir, en ce pays, avantager l'un de préférence aux autres ? »

249. Le gouvernement des missions étoit comparé au couvent dans Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 154, OC, t. XXVIA, p. 300. Cf. aussi Diderot, *FP*, VII, p. 121 : « Il y a dans toute administration bien entendue deux parties très distinctes à considérer, l'une relative à la masse des individus qui composent une société, comme la sûreté générale et la tranquillité intérieure, le soin des armées, l'entretien des forteresses, l'observation des lois ; c'est une pure affaire de police. Sous ce point de vue tout gouvernement a et doit avoir la forme et la rigidité monastiques ; le souverain ou celui qui le représente est un supérieur du couvent. Mais dans un monastère tout est à [tous], rien n'est individuellement à personne, tous les biens forment une propriété commune ; c'est un

[2]²⁵⁰ Comment un peuple entier vivoit-il sans répugnance sous la contrainte d'une loi austère, qui n'assujettit pas un petit nombre d'hommes qui l'ont embrassée par enthousiasme & par les motifs les plus sublimes, sans leur inspirer de la mélancolie & sans aigrir leur humeur ? Les Guaranis étoient des espèces de moines, & il n'y a pas peut-être un moine qui n'ait quelquefois détesté son habit. Les devoirs étoient tyranniques. Aucune faute n'échappoit au châtement. L'ordre commandoit au milieu des plaisirs. Le Guaranis, inspecté jusque dans ses amusemens, ne pouvoit se livrer à aucune sorte d'excès. Le tumulte & la licence étoient bannis de ses tristes fêtes. Ses mœurs étoient trop austères. L'égalité à laquelle ils étoient réduits & dont il leur étoit impossible de se tirer, éloignoit entre eux toute sorte d'émulation. Un Guaranis n'avoit aucun motif de surpasser un Guaranis. Il avoit fait assez bien, si l'on ne pouvoit ni l'accuser, ni le punir d'avoir mal fait. La privation de toute propriété n'influoit-elle pas sur ses liaisons les plus douces ? Ce n'est pas assez pour le bonheur de l'homme d'avoir ce qu'il lui suffit ; il lui faut encore de quoi donner. Un Guaranis ne pouvoit être le bienfaiteur, ni de sa femme, ni de ses enfans, ni de ses parens, ni de ses amis, ni de ses compatriotes ; & aucun de ceux-ci ne pouvoit être le sien. Son cœur ne sentoit aucun besoin. S'il étoit sans vice, il étoit aussi sans vertu. Il n'aimoit point, il n'étoit point aimé. Un Guaranis passionné auroit été l'être le plus malheureux ; & l'homme sans passion n'existe, ni dans le fond d'un bois, ni dans la société, ni dans une cellule. Je ne connois que l'amour, qui s'irrite & s'accroît par la gêne, qui pût y gagner. Mais croira-t-on qu'il ne restât rien aux Guaranis du sentiment de leur liberté sauvage ? Mais négligez tout ce qui précède, & ne pesez que le peu de lignes que je vais ajouter. Le Guaranis n'eut jamais que des idées très-confuses de ce qu'il devoit aux soins de ses législateurs, & il en avoit vivement, continuellement senti le despotisme. Il se persuada sans peine au moment de leur expulsion, qu'il seroit affranchi, & qu'il n'en seroit pas moins heureux. Toute autorité est plus ou moins odieuse ; & c'est la raison pour laquelle tous les maîtres, sans exception, ne font que des ingrats.²⁵¹

» XVIII. Mesures préliminaires prises par la cour d'Espagne pour le gouvernement de ces missions.

[1] Lorsqu'en 1768 les missions du Paraguay sortirent des mains des Jésuites, elles étoient arrivées à un point de civilisation²⁵¹, le plus grand peut-être où on puisse conduire les nations nouvelles, & certainement fort supérieur à tout ce qui existoit dans le reste du nouvel

seul animal à vingt, trente, quarante, mille, dix mille têtes. Il n'en est pas ainsi d'une société civile ou politique : ici chacun a sa tête et sa propriété, une portion de la richesse générale dont il est le maître et maître absolu. » Rappelons que le parallèle de l'empire des Incas et des missions du Paraguay selon Raynal, livre VIII, chap. 14, s'inspire de celui de Sparte démocratique et de la Chine despotique selon Montesquieu, *De l'esprit des lois*, XIX, 16 (voir ci-dessus, note 172).

250. L'alinéa 2 est à attribuer à Diderot (« Contributions », n° 119).

251. Sur le concept de civilisation qui sert à évaluer le degré de développement culturel, politique et économique d'un peuple, voir Robertson, *Histoire de l'Amérique*, t. IV, p. 4, p. 7, qui resitue l'Amérique dans l'histoire des progrès vers la civilisation et considère les populations indigènes d'emblée comme des « peuplades grossières & barbares » (p. 6). Voir sur le concept de « civilisation » et sa genèse au XVIII^e siècle, Joachim Moras, *Ursprung und Entwicklung des Begriffs der Zivilisation in Frankreich (1756-1830)*, Hamburg, 1930 ; Hans-Jürgen Lüsebrink, « Civiltizzazione », dans *L'Illuminismo. Dizionario storico*, éd. Vincenzo Ferrone et Daniel Roche, Roma, Laterza, 1997, p. 168-178 ; et Gianluigi Goggi « Diderot et le concept de civilisation », *Dix-huitième siècle* 33, 2011, p. 337-340.

hémisphère²⁵² pures. Une hefectionnés, & c & rien ne man cens soixante-vingt-quatorze mille cinq cens [2] Les pou auquel on don du ressort de la [3] C'est le de Madrid a vc cherche à lui p pour en peupl Si ce plan est seront réduits une nation. Q renversé.

[4] Mais vc tantes qui ont principes qui c sans flatterie, l Nous commer aujourd'hui ré

[1] On ne gés de lui don employés pou en Amérique, personnes env administrateu citoyen d'y al aisément la pe est vivement p

252. L'expul Charles III d'Esp 253. Source i de têtes de bestie 254. Descrip dant depuis 177t *Guaraní under Sp* 255. Toute le pour modèle Ro

hémisphère²⁵². On y observoit les loix. Il y régnoit une police exacte. Les mœurs y étoient pures. Une heureuse fraternité y unissoit les cœurs. Tous les arts de nécessité y étoient perfectionnés, & on y en connoissoit quelques-uns d'agréables. L'abondance y étoit universelle, & rien ne manquoit dans les dépôts publics. Le nombre des bêtes à corne s'y élevoit à sept cens soixante-neuf mille trois cens cinquante-trois; celui des mulets ou des chevaux, à quatre-vingt-quatorze mille neuf cens quatre-vingt-trois; celui des moutons, à deux cens vingt-un mille cinq cens trente-sept; sans compter quelques autres animaux domestiques²⁵³.

[2] Les pouvoirs, concentrés jusqu'alors dans les mêmes mains, furent partagés. Un chef, auquel on donna trois lieutenans, fut chargé de gouverner la contrée. On confia ce qui étoit du ressort de la religion à des moines de S. Dominique, de S. François & de la Merci²⁵⁴.

[3] C'est le seul changement qui ait été fait jusqu'ici aux dispositions anciennes. La cour de Madrid a voulu examiner, sans doute, si l'ordre établi devoit être maintenu ou réformé. On cherche à lui persuader de retirer les Guaranis d'une région peu salubre & trop peu fertile, pour en peupler les bords inhabités de Rio-Plata, depuis Buenos-Aires jusqu'à l'Assomption. Si ce plan est adopté & que les peuples refusent de quitter les tombeaux de leurs pères, ils seront réduits à se disperser; s'ils se prêtent aux vues de l'Espagne, ils cesseront de former une nation. Quoi qu'il arrive, le plus bel édifice qui ait été élevé dans le Nouveau-Monde sera renversé.

[4] Mais voilà assez, & peut-être trop de détails, sur les révolutions plus ou moins importantes qui ont agité l'Amérique Espagnole pendant trois siècles. Il est tems de remonter aux principes qui dirigèrent la fondation de ce grand empire; & de tracer, sans malignité comme sans flatterie, les suites d'un système dont l'antiquité n'avoit ni laissé, ni pu laisser de modèle. Nous commencerons par faire connoître les différentes espèces d'hommes qui se trouvent aujourd'hui réunis dans cette immense région.²⁵⁵

XIX. Peuples qui habitent l'Amérique Espagnole, & premièrement les chapetons²⁵⁵.

[1] On ne rangera point parmi les habitans du nouvel hémisphère les commandans chargés de lui donner des loix, les troupes destinées à le contenir ou à le défendre, les négocians employés pour son approvisionnement. Ces différentes classes d'hommes ne se fixent point en Amérique, & reviennent toutes en Europe après un séjour plus ou moins borné. Parmi les personnes envoyées par l'autorité publique, il n'y a guère que quelques magistrats, quelques administrateurs subalternes qui s'incorporent à ces régions éloignées. La loi défend à tout citoyen d'y aller sans l'aveu du gouvernement: mais les gens connus en obtiennent assez aisément la permission, & ceux qui sont obscurs y passent très-fréquemment en fraude. On est vivement poussé à cette émigration par l'espoir d'une fortune considérable & quelquefois

²⁵². L'expulsion des jésuites des territoires espagnols fut décidée le 27 février 1767 par un décret de Charles III d'Espagne.

²⁵³. Source inconnue des chiffres. Bougainville, *Voyage*, t. I, p. 184, indique avec «au moins deux millions de têtes de bestiaux» un chiffre nettement supérieur, mais plus approximatif.

²⁵⁴. Description simplifiée de la nouvelle administration du Paraguay, mise en place depuis 1773 et dépendant depuis 1776 de la nouvelle vice-royauté de Rio de La Plata, avec la capitale Buenos-Aires. Voir Ganson, *Guaraní under Spanish rule*, p. 138-140.

²⁵⁵. Toute la description de la population américaine de ce chapitre et des suivans, absente dans H74, a pour modèle Robertson, *Histoire de l'Amérique*, t. IV, p. 191-201.